

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 422

présenté par

Mme Rist, rapporteure générale au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 6 TER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'un article superfétatoire relatif à l'information du cotisant.